

IMPORTATION DE VÉHICULES DE MOINS DE TROIS ANS

Voilà comment le gouvernement a lâché le diesel

©
D.R.



Une grande cacophonie avait prévalu au sein du gouvernement pour retenir la seule motorisation en essence pour les véhicules de moins de 3 ans à importer. Ailleurs, les principaux pays africains ciblés ne veulent plus être considérés comme la poubelle des pays occidentaux.

L'importation de véhicules d'occasion de moins de 3 ans a, finalement, été entérinée par le Conseil des ministres pour autoriser les citoyens à importer ces produits à leurs propres frais et dans le respect des normes et standards internationaux, notamment la protection de l'environnement. Lors de cette adoption, le gouvernement a précisé que seuls les véhicules essence seront importés, excluant, de facto, les motorisations en diesel. Or, dès le départ, ces motorisations n'étaient pas concernées jusqu'à ce que des lobbys interviennent pour rectifier l'article de loi pour autoriser le diesel. Cette tactique ne fera pas long feu et la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fatima-Zahra Zerouati, a opposé son nief catégorique à l'importation de véhicules de moins de trois ans à moteur diesel. Dans une déclaration, Mme Zerouati avait souligné que "tous les pays du monde avaient mis en place des agendas pour se débarrasser des véhicules à moteur diesel à l'horizon 2040, et les remplacer par d'autres fonctionnant au GPL ou électriques". Elle affirmera les engagements de l'Algérie à aller vers le GPL et les véhicules électriques. "Pourquoi s'engager dans un processus économique limité dans la durée qui ne fera qu'accentuer dangereusement les émissions des gaz à effet de serre et polluer davantage l'air de notre pays ?" Contrarié, le gouvernement fait machine arrière. Et c'est par la voie du ministre du Commerce, Saïd Djellab, que cette mesure sera définitivement enterrée. "Cette mesure ne concernera que les véhicules à moteur essence. L'Europe veut abandonner le diesel, et ce n'est pas en Algérie qui va le faire", a-t-il commenté, affirmant que le gouvernement s'attelle, actuellement, à préparer un nouvel cadre juridique avant de décréter l'importation de véhicules de moins de 3 ans, tout en excluant toute éventualité d'importation des véhicules en motorisation diesel. Voilà alors que le gouvernement a décidé de revoir sa copie avant de l'entériner en Conseil des ministres. Du reste, des rapports établis en 2018 avaient révélé que "chaque année, entre 3 000 000 et 4 000 000 de voitures d'occasion circulent entre l'Europe et

l'Afrique. Le quart de ce commerce, soit 1 000 000 de voitures par an, passe par le port d'Anvers. C'est pourtant à Bruxelles, le long du canal, dans le quartier de Cureghem, que s'effectue la majeure partie de l'achat, de la revente et de la préparation de ces voitures". Il faut savoir que les spécialistes avertis ont relevé que ces "exportations ne font que déplacer le problème de pollution dans l'UE plutôt que le régler". Cette critique avait été formulée à l'encontre de l'ensemble des pays de l'Europe par rapport aux véhicules exportés vers l'Afrique, dont faisait partie l'Algérie, mais beaucoup plus l'Afrique de l'Ouest. C'est alors que l'Agence d'information de l'Afrique centrale est sortie de sa réserve au mois de mai 2018 pour dénoncer cet état de fait et tirer la sonnette d'alarme. Mieux, En France, le port du Havre affichait, durant la même période son ambition de capter des flux exporter vers l'Afrique avec un objectif de 100 000 unités/an à terme. "Or, les principaux pays africains ciblés ne veulent plus être considérés comme la poubelle des pays occidentaux et commencent eux aussi à durcir les conditions d'entrée des véhicules sur leur sol", ont encore affirmé ces experts.

F. B.